

**Conditions Définitives**



**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**

Programme d'émission de titres de créance

*(Euro Medium Term Note Programme)* de 350.000.000 d'euros

A échéance minimum d'un mois à compter de la date d'Émission

**SOUCHE No : 1**

**TRANCHE No : 1**

**Emission d'EUR 15.500.000 de Titres à Taux Fixe venant à échéance en novembre 2036**

Prix d'Emission 100 %

**CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK**

En date du 10 novembre 2015

## PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Définitives relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (*Euro Medium Term Notes*) (les "Titres") et contient les termes définitifs des Titres. Les présentes Conditions Définitives complètent le prospectus de base du 16 octobre 2015 (visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 15-533 en date du 16 octobre 2015) relatif au Programme d'émission de Titres de créance de l'Emetteur de 350.000.000 d'euros, qui constitue un prospectus de base (le "**Prospectus de Base**") pour les besoins de la Directive 2003/71/CE telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE (la "**Directive Prospectus**"), et doivent être lues conjointement avec celui-ci. Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus de Base. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives constituent ensemble un Prospectus au sens de la Directive Prospectus. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Définitives associées au Prospectus de Base. L'Emetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Définitives qui, associées au Prospectus de Base, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Emetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base de la combinaison des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base. Les présentes Conditions Définitives, le Prospectus de Base sont disponibles (a) sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de l'Emetteur ([www.savoie.fr](http://www.savoie.fr)) et (b) disponibles pour consultation et pour copie, sans frais, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, un jour quelconque de semaine, au siège de l'Emetteur et aux bureaux désignés de tout Agent Payeur.

Les présentes Conditions Définitives ne constituent pas une offre ou une sollicitation (et ne sauraient être utilisées à cette fin) de souscrire ou d'acheter, directement ou indirectement, des Titres.

1	<b>Emetteur :</b>	Département de la Savoie
2	<b>(i) Souche N :</b>	1
	<b>(ii) Tranche N :</b>	1
3	<b>Devise(s) Prévues(s) :</b>	Euro (« EUR »)
4	<b>Montant Nominal Total :</b>	
	<b>(i) Souche :</b>	EUR 15.500.000
	<b>(ii) Tranche :</b>	EUR 15.500.000
5	<b>Prix d'émission :</b>	100 % du Montant Nominal Total
6	<b>Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) :</b>	EUR 100.000
7	<b>(i) Date d'Emission :</b>	13 novembre 2015
	<b>(ii) Date de Début de Période d'Intérêts :</b>	Date d'Emission
8	<b>Date d'Echéance :</b>	13 novembre 2036
9	<b>Base d'Intérêt :</b>	Taux Fixe de 2,039 % l'an (autres détails ci-dessous)
10	<b>Base de Remboursement/Paiement :</b>	Remboursement au pair
11	<b>Changement de Base d'Intérêt ou de Base de Remboursement/Paiement :</b>	Non Applicable
12	<b>Options de Remboursement :</b>	Non Applicable
13	<b>(i) Rang :</b>	Senior
	<b>(ii) Date d'autorisation de l'émission :</b>	Autorisation d'émission datée du 19 juin 2015
14	<b>Méthode de distribution :</b>	Non-syndiquée

**STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER**

15	<b>Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe</b>	<b>Applicable</b>
	<b>(i) Taux d'Intérêt :</b>	2,039 % par an payable annuellement à échéance

(ii)	Date(s) de Paiement du Coupon :	Le 13 novembre de chaque année, à compter du 13 novembre 2016 (inclus) et jusqu'à la Date d'Echéance (incluse), sous réserve d'un ajustement, pour le paiement uniquement, en application de la Convention de Jour Ouvré « Suivant »
(iii)	Montant (s) de Coupon Fixe :	Le Montant du Coupon Fixe sera déterminé par l'Agent de Calcul
(iv)	Montant de (s) Coupon Brisé :	Non Applicable
(v)	Méthode de Décompte des Jours (Article 5(a)) :	Base Exact/Exact-ICMA, non ajusté
(vi)	Date(s) de Détermination (Article 5(a)) :	Le 13 novembre de chaque année
<b>16</b>	<b>Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable</b>	Non Applicable
<b>17</b>	<b>Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro :</b>	Non Applicable

#### **DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT**

<b>18</b>	<b>Option de Remboursement au gré de l'Emetteur :</b>	Non Applicable
<b>19</b>	<b>Option de Remboursement au gré des Titulaires :</b>	Non Applicable
<b>20</b>	<b>Montant de Remboursement Final pour chaque Titre :</b>	EUR 100.000 par Titre
<b>21</b>	<b>Montant de Versement Echelonné :</b>	Non Applicable
<b>22</b>	<b>Montant de Remboursement Anticipé :</b>	
(i)	Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Article 6(f)) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (Article 9) :	EUR 100.000 par Titre
(ii)	Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Article 6(f)) :	Conformément aux Modalités des Titres
(iii)	Coupons non échus à annuler lors d'un remboursement anticipé (Titres Matérialisés exclusivement (Article 7(f)) :	Non applicable
<b>23</b>	<b>Rachat (Article 6(g)) :</b>	Non applicable

#### **STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES**

<b>24</b>	<b>Forme des Titres :</b>	Titres Dématérialisés
(i)	Forme des Titres Dématérialisés :	Au porteur
(ii)	Etablissement Mandataire :	Non Applicable
(iii)	Certificat Global Temporaire :	Non Applicable

- (iv) Exemption TEFRA applicable : Non Applicable
- 25 Place(s) Financière(s) (Article 7(h)) ou autres stipulations particulières relatives aux dates de paiement : TARGET2
- 26 Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques (et dates auxquelles ces Talons arrivent à échéance) : Non Applicable
- 27 Masse (Article 11) :
- Le nom et les coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :
- Brice de Buttet  
22 place de la Croix Rousse  
69004 Lyon
- Le nom et les coordonnées du Représentant suppléant de la Masse sont :
- Fabien Wagner  
50 rue Falguière  
75015 Paris
- Les Représentants de la Masse ne percevront pas de rémunération au titre de leurs fonctions.

## PLACEMENT

- 28 (i) Si elle est syndiquée, noms et adresses des Membres du Syndicat de Placement : Non Applicable
- (ii) Membre chargé des Opérations de Régularisation (le cas échéant) : Non Applicable
- (iii) Commission de l'Agent Placeur : Non Applicable
- (iv) Date du contrat de prise ferme : Non Applicable
- 29 Si elle est non-syndiquée, nom et adresse de l'Agent Placeur : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank  
9 quai du Président Paul Doumer  
92920 Paris-la-Défense Cedex  
FRANCE
- 30 Restrictions de vente Etats-Unis d'Amérique : Réglementation S Compliance Category 1; Règles TEFRA non applicables

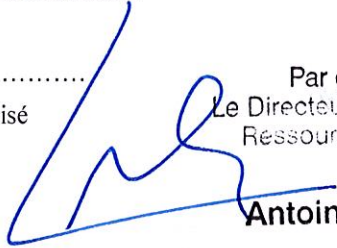
**RESPONSABILITE**

L'Emetteur accepte d'être responsable pour l'information contenue dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte de l'Emetteur :

Par : .....

Dûment autorisé



Par délégation

Le Directeur général Adjoint  
Ressources et Moyens

**Antoine LE ROUX**

## PARTIE B – AUTRE INFORMATION

### 1. ADMISSION AUX NEGOCIATIONS

- (i) Admission aux négociations : Une demande d'admission des Titres aux négociations sur Euronext Paris avec effet à compter de ou dès que possible suivant la Date d'Emission a été faite par l'Emetteur (ou pour son compte).
- (ii) Estimation du coût total de l'admission à la négociation : EUR 13.775 (y compris les frais AMF)

### 2. NOTATIONS

Notations : Les Titres à émettre n'ont pas été notés.

### 3. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

« A l'exception des éléments fournis dans le chapitre « Informations Générales », à la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'Offre n'y a d'intérêt significatif. »

### 4. TITRES A TAUX FIXE UNIQUEMENT – RENDEMENT

Rendement : 2.039% l'an

Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

### 5. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

- (i) Code ISIN : FR0013049525
- (ii) Code commun : 131958021
- (iii) Dépositaire(s) :
- (i) Euroclear France en qualité de Dépositaire Central : Oui
- (ii) Dépositaire Commun pour Euroclear et Clearstream, Luxembourg : Oui
- (iv) Tout système de compensation autre que Euroclear France, Euroclear et Clearstream, Luxembourg et le(s) numéro(s) d'identification correspondant : Non Applicable
- (v) Livraison : Livraison contre paiement
- (vi) L'Agent Financier spécifique désigné pour les Titres est : Non Applicable
- (vii) Les Agents additionnels désignés pour les Titres sont : Non Applicable

